

Amfreville

Rythmes scolaires : « Une décision démocratique »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 11 juillet 2017

195 mots



Xavier Madelaine, maire d'Amfreville, a tenu à s'expliquer sur la question de la semaine de quatre jours et des rythmes scolaires. - Crédit archives

Le maire d'Amfreville, Xavier Madelaine, a souhaité préciser sa position sur la question des rythmes scolaires à l'école intercommunale Amfreville-Bréville.

« Le conseil municipal d'Amfreville avait démocratiquement décidé le 12 juin de ne pas se prononcer en l'absence de textes officiels. Une semaine avant la fin de l'année scolaire, le directeur académique nous a donné six jours pour faire une demande de dérogation et repasser à la semaine de 4 jours, écrit le maire. Le délai était trop court. Le conseil municipal de Bréville-les-Monts était programmé le lendemain de cet ultimatum. »

Pour le maire, les conditions n'étaient pas réunies pour prendre une décision sereinement. **« À ces conditions s'ajoute l'organisation, pour les deux collectivités, de leurs personnels et intervenants sous contrats. Pour Amfreville, cela concerne 5 agents (2 titulaires et 3 contractuels) qui consacrent 32 heures par semaine et 8 intervenants extérieurs. »**